

# Produire et échanger des semences paysannes : cadre juridique et espaces de travail possibles

## Contenu

Le matin :

- Présentation de la journée et tour de table des participants
- Quelles semences les producteurs ont-ils le droit d'utiliser ?
- Quelles possibilités pour la circulation des semences entre paysans ?
- Quels liens entre la réglementation des semences et le cahier des charges bio ?

L'après-midi :

- Encadrement du marché de la semence : le catalogue des variétés
- Quels impacts du catalogue sur les semences paysannes ?
- Les droits de propriété intellectuelle (Certificat d'Obtention Végétale, brevets, ...)
- Synthèse collective des points abordés

## Dates, lieux et intervenants

**07 déc 2017**  
08:45 - 17:00

MIN de Cavaillon  
84300 Cavaillon

Emilie Laprand, animatrice juridique et veille au Réseau semences Paysannes (RSP)

**Inscrivez vous en remplissant le formulaire en ligne suivant :**

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw8OP6dYHAhYuyTuze1nsT4e3VtIOLcJW1aRbCNw/viewform>

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



• AGRIBIO 04 •  
Les Agriculteurs Bio des Alpes  
de Haute-Provence

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 30/11/2017

### Tarifs

Non agricole 200€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

### Plus de renseignements

Mathieu Marguerie  
[mathieu.marguerie@bio-provence.org](mailto:mathieu.marguerie@bio-provence.org)  
Bio de PACA - Agribio 04

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès** :